

YESIM NAZLAR:

Bienvenus à la téléconférence d'AFRALO. Aujourd'hui nous sommes mercredi 2 mai 2018. Il est 18 h 30 UTC.

Sur cet appel aujourd'hui nous avons sur le canal anglais Mohamed El Bashir, Tijani Ben Jemaa, Bram Fudzulani, Vernatius Okwwu Ezeama, Daniel Nanghaka, Caleb Olumuyiwa, Beran Dondoh, Ejikeme Egbuogu, sther Patricia Akello, Aisha Saho, Joan Katambi, Janvier Ngnoulave, Dave Kissoondoyal, Bakary Kouyate, et Sarah Kiden.

Sur le canal français, nous avons Gabriel Boseko, Imrane Ahmat Souleymane, Michel Tchonang Linze, Maye Diop, Gabdibé Gab-Hingonne.

Et nous avons reçu les excuses de [Pat Inaudible], [Omar Inaudible] et Seun Ojedeji, de [inaudible] et de Barrack Otieno.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, [inaudible] et moi-même Yesim Nazlar.

Nos interprètes français pour cet appel sont Claire et Aurélie.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Et avant de commencer, je vais rappeler à tous les participants que vous devez donner votre nom avant de prendre la parole pour les interprètes et pour la transcription.

Je vous donne la parole Mohamed. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Yesim. Bonsoir à tous sur cet appel sur le canal français et sur le canal anglais. C'est un plaisir de vous avoir tous pour cet appel mensuel d'AFRALO. Et sans plus tarder, nous espérons que nos autres collègues pourront se joindre à nous plus tard. Mais nous allons tout de suite commencer.

Sur notre ordre du jour, nous avons la révision des différents thèmes qui intéressent ALAC et les déclarations approuvées par ALAC concernant la période de commentaires publics actuels. ALAC a approuvé deux déclarations, les fonds de réserve d'ICANN - la stratégie de réapprovisionnement proposée - et le plan de projet préliminaire pour le projet d'analyse des provisions de noms. Et actuellement ALAC est en train de faire la révision de plusieurs autres déclarations.

Donc au niveau de la déclaration de processus, nous avons la révision du NomCom numéro 2, le rapport final...

J'espère que vous m'entendez bien ? Vous m'entendez bien ?

NON IDENTIFIE :

Oui, allez-y, on vous entend bien, vous pouvez continuer Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR :

Parfait, je continue. Donc il y a le rapport préliminaire pour la révision du comité de NomCom et le comité permanent des clients.

[Sonnerie]

ALI HUSSEIN :

Bonsoir à tous.

MOHAMED EL BASHIR :

Bonsoir Ali. Nous sommes en train de voir les déclarations en cours de notre réalisation parallèle dans le comité permanent de clients. Il s'agit de la révision de ce rapport concernant le PTI. Et la ccNSO est en train de

travailler sur cette charte. On a demandé que cette charte soit révisée pour le [PTI]. Donc on en est encore à la révision.

Ensuite, il y a aussi le groupe intercommunautaire de responsabilité et le rapport final de la piste de travail numéro 2, qui est ouvert aux commentaires encore.

Il y a aussi l'accréditation de IPC [inaudible] pour le modèle d'accès pour les données non publiques et pour lequel ALAC est en train de réviser sa déclaration préliminaire. Comme vous le savez, l'accès aux données non publiques est fait après l'accréditation et c'est quelque chose de très important. Donc ici ALAC doit prendre des décisions concernant le soutien de l'accès aux données non publiques pour les parties non accréditées.

Voilà, donc ce sont les déclarations qui sont rédigées actuellement par ALAC et qui en sont encore donc à la version préliminaire.

Il y a d'autres demandes de commentaires publics à venir, qui sont sur la liste. Certaines correspondent à deux ou trois propositions concernant les règles de génération d'étiquettes pour la zone racine.

Et je pense que c'est important ici pour At-Large et pour beaucoup d'entre vous, c'est la consultation de révision du programme de boursiers. Nous avons beaucoup de membres qui sont dans At-Large et AFRALO qui participent à ce programme de boursiers, par conséquent c'est très important pour nous. Donc cette consultation, vous pourrez faire des commentaires, elle sera présentée aux commentaires publics.

Ensuite il y a aussi d'autres demandes de commentaires publics sur la confiance des consommateurs et la concurrence, et pour l'équipe de révision du choix du consommateur et le rapport final concernant cela.

Ensuite il y a aussi une autre période de commentaires publics qui va s'ouvrir au mois de juin sur les IGO.

Et puis le groupe de travail intercommunautaire qui va aborder la question des enchères pour les nouveaux gTLD. C'est un autre point important.

Donc voilà les périodes de commentaires publics qui vont ouvrir dans les mois à venir, et je vous encourage à réviser ces périodes de commentaires, c'est important, et à soumettre vos commentaires aussi ou à nous en faire part si vous préférez que nous soumettions nous-mêmes vos commentaires.

Et maintenant, nous allons passer au point numéro 3 de notre ordre du jour. Il s'agit des rapports. En général nous commençons les rapports en demandant à nos membres d'ALAC de nous faire une petite synthèse des activités d'ALAC. Donc nous avons Tijani. Seun je sais qu'il n'est pas là pour cet appel. J'espère que Hadia sera aussi en mesure de nous fournir sa synthèse.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Bonjour et bonsoir à tous. Je préférerais que Hadia fasse son rapport. Et si je constate qu'il manque quelque chose, je complèterais. Donc s'il vous plait Hadia, allez-y, je vous donne la parole.

[Hadia], allez-y, vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI :

Bien, en ce qui concerne la collision de noms, nous avons rédigé une déclaration, nous soutenons le projet pour l'analyse de la collision de noms. Nous avons...

OLIVIER (DOUBLE PAROLE):

Allo, bonjour Olivier en ligne, je viens d'arriver.
[inaudible]

HADIA ELMINIAWI :

... La sélection des experts. Et dans ce domaine, nous avons aussi que la sélection devrait être faite par le comité SSAC dans sa totalité, et pas seulement par les groupes choisis pour ce projet.

Donc voilà, nous soutenons cela et avec ces précisions. Je ne sais pas si Tijani a quelque chose à rajouter à ce propos.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Hadia. Si vous avez d'autres choses à ajouter pour ALAC Hadia, allez-y, sinon je continue.

Parfait. Alors je continue.

ALAC, comme vous le savez, appartient à ICANN et travaille sur toutes les composantes de l'ICANN.

YESIM NAZLAR :

Tijani, nous nous excusons, est-ce que vous parler un petit peu plus près de votre micro, nos interprètes ont des problèmes pour vous entendre.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Yesim, est-ce que vous m'entendez mieux maintenant ? Oui ?

NON IDENTIFIE : Oui.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai dit donc que toutes les parties de l'ICANN se focalisent sur ce problème de conformité des données WHOIS, et du RGPD. Il y a beaucoup de travail qui a été fait et qui est fait actuellement.

[Le fait est] que le problème évolue et il y a beaucoup de pression et donc la partie la plus importante de ce problème de conformité est le modèle d'accréditation qui est actuellement en cours de discussion. Et nous avons une initiative de l'IPC et de [BC], deux composantes de l'ICANN et de la GNSO, qui ont proposé un modèle. Et ce modèle est en cours de discussions. Il y a eu un séminaire web il y a quelques jours –il y a une semaine je dirais même – et on est encore en train de discuter de tout cela. Nous ne sommes pas encore parvenus à un consensus.

Je dirais que loin de là, il y a plusieurs problèmes sur lesquels nous ne sommes pas parvenus à un consensus.

Donc c'est un thème des plus importants actuellement pour ALAC et pour ICANN aussi, pour l'ensemble d'ICANN. Mais ALAC est aussi en période d'élections, et nous sommes dans une période de nomination. Tous les RALO sont concernés et les RALO donc sont en train de sélectionner leur leadership.

Et l'autre question sur laquelle ICANN est en train de travailler, ou a travaillé récemment est le roulement de clef. Nous avons fait une déclaration qui a été approuvée. Il y a aussi une déclaration sur la consultation liée aux boursiers. Et nous sommes en train de travailler sur le programme de ICANN 62, la prochaine réunion internationale d'ICANN.

Je crois que c'est tout. Et j'oublie peut-être quelque chose, et Hadja, je vous donne la parole si vous voulez prendre la parole, si j'ai oublié quelque chose.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Tijani et Hadja. Je pense qu'on va revenir sur la question de la mise en œuvre du RGPD lors du prochain point à l'ordre du jour.

Par rapport au rapport, ce qui nous manque aussi ce sont un ou deux points par rapport aux rapports de nos

liaisons, de nos représentants à l'ICANN. Est-ce que je peux demander à Aziz de nous donner les dernières informations quant au NomCom.

Aziz est-ce que vous pouvez nous donner quelques informations sur le NomCom ?

AZIZ HILALI :

Oui, merci beaucoup Mohamed. J'espère que vous m'entendez. Vous m'entendez ? Merci.

Est-ce que vous m'entendez ? Allo ? Allo ? vous m'entendez les interprètes ?

INTERPRETES :

Oui, c'est bon Aziz vous pouvez y aller.

AZIZ HILALI :

Oui, merci Mohamed de m'avoir donné la parole. Très rapidement, je rappelle qu'en termes du nombre de candidatures à la position de leadership de l'ICANN, il y avait 109 candidats, 97 pour le conseil d'administration, 43 pour la GNSO, 19 pour ALAC et 40 pour la ccNSO.

Nous avons tenu une réunion mi-avril pour [inaudible] les membres du NomCom à Washington pour évaluer les candidatures. Donc on appelle ça une première session

dans laquelle on fait une pré-sélection. Le résultat de cette réunion donne une liste de 37 personnes retenues sur les 109. Et ces 37 personnes ont été interviewées durant les deux dernières semaines qui viennent de passer. Personnellement, je viens d'en faire une cet après-midi.

Et donc on vient de terminer aujourd'hui les interviews et nous [inaudible]. On va finaliser [inaudible], durant une conférence call qui va durer [inaudible] presque toute la semaine pour discuter de ces résultats de ces interviews.

Je voudrais aussi indiquer que pour la première fois le NomCom a écrit à tous ceux qui n'ont pas été sélectionnés. On leur a écrit pour les informer comme quoi ils n'ont pas été retenus dans la première sélection.

Donc 37 personnes ont été interviewées. Sur ces 37 personnes on va encore en éliminer d'autres, et le NomCom évalue enfin des candidatures finalistes qui seront invitées à l'ICANN 62 à Panama City où le NomCom va faire une sélection finale des candidats pour le [conseil], la GNSO, l'ALAC et la ccNSO.

Maintenant, concernant l'Afrique je n'ai pas le droit de vous donner le résultat. Tout ce que je peux dire c'est que le [inaudible] c'est clair que concernant AFRALO et

uniquement AFRALO, [inaudible] africaine, [inaudible] de travailler ensemble [l'unité] africaine, pour dénicher les candidats africains potentiels ayant les compétences nécessaires, [inaudibles] au leadership de l'ICANN.

Merci beaucoup, j'ai terminé.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Aziz de ces dernières informations. Alors une personne qui vient d'être nommée en tant que représentant AFRALO au gTLD pour les séries ultérieures et le groupe de travail travaillant là-dessus, est-ce que vous pourriez nous donner quelques informations avant que d'autres donnent également des informations sur ce sujet ?

AZIZ HILALI :

Je ne sais pas si j'ai bien compris la question. On a des sélections qu'on a fait, sur les 109 candidats, nous en avons 37 que nous avons interviewés, respectivement pour le conseil d'administration, la GNSO, l'ALAC et les [inaudible] d'AFRALO. Pour l'ALAC il y a uniquement pour l'Europe et l'Amérique Latine. Il n'y a pas de candidat, il n'y avait pas de position ouverte pour AFRALO.

Uniquement pour EURALO et LACRALO. Il n'y avait pas de poste ouvert cette année pour AFRALO.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci. Oui?

Oui, merci de ces informations, mais je demandais à Ali, puisqu'il participe à cet appel, s'il peut nous donner des informations sur le groupe de travail sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD, puisqu'il en fait partie. Est-ce que Ali peut nous donner des informations rapidement sur ce sujet ou bien nous poursuivons ?

Je ne crois pas qu'Ali soit disponible, donc nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Donc si vous avez des informations sur les activités ALS dont vous souhaiteriez informer l'AFRALO ou des activités concernant toute information importante dont vous aimeriez nous faire part, n'hésitez pas à lever la main sur le chat, donner votre nom et je vous donnerai la parole.

YESIM NAZLAR :

Ali est actuellement en silencieux, il va pouvoir intervenir. Est-ce que vous voulez bien lui donner la parole maintenant pour qu'il puisse intervenir ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui tout à fait, on va donner la parole d'abord à Ali puis aux autres. Allez-y.

YESIM NAZLAR : Ali, vous m'entendez ?

NON IDENTIFIE : Allo ? Oui oui, on vous entend.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y Ali, pouvez-vous nous donner les dernières informations sur l'avancée du groupe de travail sur les séries ultérieures des nouveaux gTLD ?

Oui, allez-y Ali.

Je crois qu'on a un petit problème technique, un petit retard sur la ligne d'Ali. Donc je répète, si vous avez des informations à donner sur ce sujet, n'hésitez pas à intervenir, vous avez la parole.

Bien, étant donné qu'il ne semble pas y avoir de demande de parole sur les ALS ou activités relative aux ALS, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour.

Donc point pour discussion, le sommet Africain sur l'internet. Tijani, étant donné que vous y avez travaillé, est-ce que vous pourriez nous donner des informations à ce sujet ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, Mohamed, excusez-moi de ce petit retard. Donc comme vous le savez, le sommet Africain sur l'Internet aura lieu du 29 avril au 11 mai, ou plutôt a eu lieu. Et la première semaine est toujours consacrée à l'information, et la semaine politique va commencer le 5 mai. Et j'y serai.

Donc notre participation à ce sommet consistera d'abord à renforcer notre travail par rapport à notre portefeuille, brochure. Donc toutes les brochures seront amenées de Nairobi par Barrack, et les brochures qui sont ici en Tunisie, je les amènerai à Dakar.

L'autre activité, c'est celle de notre participation le 6 mai à la journée ICANN. Moi, je vais participer à l'un des panels et je serai également modérateur dans une autre séance.

Il y aura également une journée consacrée au renforcement de compétences du GAC et je vais participer, Aziz également, à deux panels.

Donc voilà en quoi va consister notre participation lors de la journée ICANN et lors du renforcement de capacité du GAC.

Nous allons également participer à toutes les discussions de politique, en particulier pour ce qui concerne AfriNIC. Et j'interviendrai sur la question de la protection et la participation de l'Afrique.

Donc voilà ce en quoi va consister notre participation. Je vais voyager le 4, et je serai là-bas pour la première séance.

Donc voilà tout ce que je peux vous dire en l'état actuel des choses. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Tijani.

Oui, je vais vous noter sur la liste des intervenants. Une autre personne voulait également intervenir, mais est-ce qu'on peut traiter ce point sous point divers et poursuivre notre ordre du jour ? Donc si vous en êtes d'accord, nous allons traiter cela sous le point divers.

Bien. Donc deuxième point de discussion, prochaines étapes des travaux AFRALO et Africains. Nous avons le groupe de travail sur les prochaines questions brûlantes de l'AFRALO. Ce groupe de travail a fini ses travaux et nous avons élaboré un rapport final qui inclura les questions brûlantes qui, d'après AFRALO, constituent une priorité, et incluent également les points d'actions que nous devons mettre en œuvre afin de sensibiliser sur ces thèmes politiques importants et engager nos membres à participer à toutes ces discussions.

Donc la prochaine étape consiste à lancer un appel pour qu'il y ait de nouveaux volontaires...

Oui, oui, on vous entend, on vous entend. Oui Ali, on vous laissera intervenir sous points divers Ali, s'il vous plait. Donc soyez patient et je vous donnerai la parole sous point divers. Oui, je crois qu'on a un petit problème avec la ligne d'Ali.

Donc je disais que la prochaine étape consiste à entamer la phase deux un peu des travaux de ce groupe de travail. Donc pour ce faire, on cherche des volontaires. Qu'il s'agisse d'anciens membres ou de nouveaux membres. Et l'objectif principal de ce groupe de travail c'est de travailler sur la mise en œuvre des recommandations et

la mise en œuvre des activités qui ont été incluses dans le rapport des questions brûlantes. Et il faut commencer à travailler sur ces thématiques.

Donc sans plus attendre je vais vous laisse la parole pour que vous puissiez intervenir sur cette question. Donc vous pouvez maintenant intervenir sur cette question ou également souscrire à la liste de diffusion si ça vous intéresse.

Alors, je ne connais pas très bien la plateforme Webex, donc je ne suis pas sûr de pouvoir bien identifier qui veut intervenir sur ce groupe de travail et travailler sur la mise en œuvre des recommandations de ce groupe de travail et savoir comment nous pouvons renforcer la sensibilisation et le renforcement de capacités concernant les questions brûlantes de l'AFRALO.

Tijani, je crois voir que vous avez levé la main. Allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, je voulais simplement me porter volontaire pour faire partie de ce groupe.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Tijani.

Bien. Avant cet appel, j'ai envoyé le rapport final et j'ai lancé un appel à volontaires. Et si vous voulez également nous indiquer votre volonté de souscrire à la liste de diffusion ce serait très utile.

Donc nous passons au point suivant de l'ordre du jour, à savoir la réunion à Panama lors de la conférence ICANN 62 d'AFRALO African, avec une discussion très active autour de la liste de diffusion. Et il semblerait, d'après les réponses qu'on a reçues, que la plupart soient en faveur de la mise en œuvre du RGPD, étant donné que le RGPD devrait entrer en vigueur le 25 mai. Et d'ici la conférence 62 de l'ICANN, on devrait savoir quels sont les enseignements tirés de cette entrée en vigueur.

Donc il s'agit de la question brûlante de cette réunion. Et maintenant on cherche des volontaires pour se joindre au groupe de rédaction pour élaborer une déclaration et pour également élaborer la position d'AFRALO et African vis-à-vis du RGPD, étant donné qu'il s'agit d'une question prioritaire à laquelle l'ICANN va être confrontée dans les prochaines semaines.

Y a-t-il des commentaires, des questions, des demandes d'intervention ? Si certains souhaitent se porter volontaires, ils sont les bienvenus.

J'ai Tijani et une personne ici sur l'appel, mais je n'ai pas pu reconnaître sa voix et son nom. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Mohamed, ce que je voulais dire c'est qu'il est urgent maintenant d'avoir cette équipe de rédaction en fonctionnement. Il faut impérativement qu'on soit à jour.

Donc les candidats, les volontaires, doivent être absolument informés, et j'encourage toutes les personnes, en particulier les jeunes, à participer à ce groupe de rédaction. Parce qu'il s'agira d'un exercice de renforcement de capacité. Ce sera enrichissant également pour nous, parce qu'on a besoin de jeunes, de jeunes activistes qui participent au processus de développement de politique.

Donc n'hésitez pas à vous porter volontaire, on a besoin de vous. Moi, peut-être que je me porterai volontaire, mais je ne veux pas le faire maintenant. Je vous encourage à le faire, et je peux vous soutenir.

ABDULKARIM AYOPO :

Moi aussi j'aimerais me porter volontaire pour faire partie de cette équipe de rédaction.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Merci beaucoup, nous apprécions votre coopération.

YESIM NAZLAR : Mohamed, je m'excuse, nous avons deux mains levées. Je vois celle de Sarah, et celle de Barrack Otieno.

MOHAMED EL BASHIR : Parfait. Donc nous allons donner la parole à Barrack Otieno et je vois que Sarah a aussi demandé la parole, et aussi Daniel aussi. Donc Barrack commencez, allez-y.

Oui, Barrack, on vous entend vous pouvez y aller.

BARRACK OTIENO : Merci beaucoup. Je voulais d'abord dire que je veux me porter volontaire pour ce groupe de travail. J'ai travaillé dans le groupe de travail précédent qui a rédigé la déclaration que nous avons présentée à Abou Dhabi. Je pense que Ali est aussi sur cet appel, et il était aussi dans cette équipe. Donc il peut peut-être prendre la parole lui aussi. Mais en tout cas, je voulais dire que je me porte volontaire pour participer à ce groupe de travail.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Barrack, nous apprécions votre collaboration. Sarah allez-y vous avez le micro.

Sarah ?

SARAH KIDEN : Sarah nous avons Barrack et nous avons aussi Ali, suggéré par Barrack. Je ne sais pas si Ali veut prendre la parole pour confirmer. Nous avons Abdulkarim aussi dans ce groupe de travail, et Daniel est-ce que vous voulez prendre la parole ?

DANIEL NANGHAKA: Oui, merci beaucoup, j'espère que vous m'entendez.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on vous entend très bien, allez-y Daniel.

DANIEL NANGHAKA : D'abord je voulais dire que je vous félicite pour le travail réalisé et pour le travail de sensibilisation qui a été fait, et en tant que ce qui a été fait à Dakar, en tant que boursier, je vous remercie.

Ensuite je voudrais moi aussi participer à cette équipe qui va travailler sur cette déclaration. Et je suis tout à fait

intéressé par les progrès concernant les travaux sur le RGPD, et donc je voudrais aussi les suivre.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Daniel, nous vous remercions d'ailleurs pour votre travail au sein du groupe de travail qui travaille sur les thèmes brûlants.

Bien, donc nous allons maintenant continuer. Nous parlerons de tout cela sur la liste de diffusion, pour tous ceux qui veulent participer à ce groupe de travail, nous continuerons de travailler à travers la liste de diffusion.

Bien, pour une question de temps, nous allons passer au point 5 de l'ordre du jour.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Mohamed, je sais que [Dave] veut prendre la parole, il ne peut pas lever la main dans Webex, mais il veut prendre la parole.

MOHAMED EL BASHIR :

Dave, allez-y vous avez la parole.

DAVE KISSOONDOYAL: Oui, allo ? Vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on vous entend Dave, allez-y.

DAVE KISSOONDOYAL : Allo ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, on vous entend Dave, allez-y.

DAVE KISSOONDOYAL : Ok. [Langue anglaise et double parole donc inaudible]. Je voudrais renouveler ma candidature pour le groupe de travail qui travaille sur les thèmes brûlants et je voudrais participer à l'équipe qui va travailler sur la déclaration [inaudible – doubles paroles].

[Langue anglaise – double parole] Je disais que j'aimerais renouveler ma candidature pour participer au groupe de travail. Et j'aimerais participer à l'équipe de rédaction qui travaille sur la réunion d'AFRALO African.

MOHAMED EL BASHIR : [Double parole] Je n'arrive pas à entendre. Dave, on va continuer, on vous redonnera une autre possibilité de parler quand on arrivera aux divers.

Qui peut nous donner une mise à jour des nouvelles applications ALS et des membres individuels. Sarah ? Je vous donne la parole.

Sarah, est-ce que vous m'entendez ? Est-ce que vous pouvez nous donner une mise à jour concernant les nouvelles applications, les nouvelles candidatures de ALS et des membres individuels ?

SARAH KIDEN : Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y, on vous entend Sarah.

SARAH KIDEN : Nous n'avons pas de nouveauté, nous n'avons pas de nouvelles demandes de candidatures d'ALS.

J'ai une suggestion, je ne sais pas ce que les membres en penseront, je serais ravie de connaître votre opinion. Pour la demande faite par [CS Congo] au mois de juillet 2017, nous avons essayé de les joindre et ils ne nous

répondent pas. Donc je ne sais pas s'ils ont perdu l'intérêt en leur candidature, ils n'ont pas l'air de recevoir nos emails, donc nous ne savons pas que faire au niveau de cette demande de candidature.

Pour les membres individuels, nous avons reçu une demande de [Peter inaudible] du Libéria, et c'est tout. C'est les seules demandes que nous avons reçues pour les membres individuels. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Sarah. Je suggère ici que, concernant les demandes de candidature en suspend, et celles qui ont plus d'un an, ou qui ont même plusieurs mois, s'ils ne nous répondent pas, nous devons les considérer comme étant peu intéressées, qui ne sont pas assez actifs pour poursuivre leur demande de candidature. Et par conséquent nous devons considérer que ces demandes ne doivent pas être acceptées, puisque ces personnes ne répondent pas. Ils ne font pas un suivi de leur demande de candidature.

Nous recevons encore des demandes de candidature de certaines ALS, je crois qu'il faut mettre l'accent sur le suivi fait par ces ALS. Il ne nous faut pas non plus léser les ALS que nous avons.

[Fatimata], est-ce que vous voulez dire quelque chose à ce propos ? Fatimata vous avez la parole.

FATIMATA SYE SYLLA : Oui, bonjour. Vous m'entendez ? Est-ce que vous m'entendez ?

INTERPRETE : Oui Fatimata, on vous entend très bien. Allez-y.

FATIMATA SYE SYLLA: Oui d'accord. Je disais que peut-être que c'est le moment de discuter un peu du temps qu'on va attendre pour dire oui ou non à une demande d'accréditation pour une structure ou bien pour un membre individuel.

Cela fait quand même beaucoup de mois qu'on attend la réponse, et notamment pour [BSC Congo]. Peut-être qu'on devrait décider si on envoie des requêtes une, deux fois, trois fois maximum, pour une durée jusqu'à disons 3 mois, 4 mois, on a même fait plus que 3 ou 4 mois, et à ce moment-là, on considère que ce n'est plus acceptable.

Donc on essaie d'en faire carrément une règle qui va s'appliquer à tout le monde une bonne fois. C'est ce que je voulais dire. Je vous remercie.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Fatimata. J'ai maintenant Tijani puis Barrack. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Mohamed. Je dirais qu'une demande pour laquelle nous avons envoyé une demande de précision et à laquelle on ne répond pas est une demande de candidature qui est incomplète. Donc nous ne pouvons pas la considérer, c'est tout. Nous n'allons pas dire qu'elle a été refusée ou rejetée, nous allons seulement dire que cette demande de candidature n'a pas été complétée, c'est tout. Surtout que nous avons envoyé deux rappels à ces gens-là. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Barrack, allez-y. Oui, allez-y Barrack, on vous entend.

BARRACK OTIENO: D'abord, je voulais répondre à ce que Tijani a dit. Le fait que les candidats ne nous ont pas répondu indique un problème, parce que finalement, c'est sûrement un problème qu'ils ont. Peut-être que l'on peut considérer cela comme une demande incomplète et le fait qu'ils ne

répondent pas signifie que leur attitude sera problématique dans le future.

MOHAMED EL BASHIR : M'erci Barrack. Dave, allez-y.

[Double parole]

DAVE KISSOONDOYAL: Est-ce que vous m'entendez ?

[Double parole et langue anglaise]. Pour répéter que je me propose de [inaudible] et que je voulais participer à l'équipe de rédaction pour AFRALO Afri ICANN et pour les thèmes de la réunion AFRALO African.

Est-ce que vous avez entendu mon message ?

NON IDENTIFIE : Nous n'entendons pas Dave.

TIJANI BEN JEMAA : Il est en train de parler mais [inaudible], il faut qu'il change de canal.

DAVE KISSOONDOYAL : Ok, mais ça ne fait rien, je peux parler en français, vous pouvez faire la traduction.

NON IDENTIFIE : Dave, oui exactement, allez-y parlez en français, je traduis très bien. Allez-y.

DAVE KISSOONDOYAL : D'accords. Moi, ce que je voudrais réitérer, que je vais me joindre au groupe, le working group Hot Topics et en même temps, me joindre [and drafting him].

Ok, c'est bon ?

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Merci beaucoup Dave, on a noté vos demandes, vos propositions comme volontaire ; c'est noté.

Bien, en ce qui concerne maintenant le point 5 de l'ordre du jour, donc les demandes de candidature des ALS qui sont incomplètes et la proposition de considérer comme incomplètes les ALS sans réponse, est-ce que vous voulez qu'on se mette d'accord sur un délai, sur un certain temps ? Peut-être un mois me paraît bien ; parce que si nous avons un candidat qui ne nous répond pas, et si au

bout d'un mois il ne nous a toujours pas répondu, je pense que cela prouve que ce n'est pas une bonne ALS pour AFRALO.

J'espère que personne ne sera contre cette proposition de ma part visant à considérer une demande de candidature incomplète si nous n'avons pas reçu de réponse au bout d'un mois de la part de ce candidat à ALS. Est-ce que vous êtes d'accord avec moi ? Est-ce que vous voulez bien que l'on prenne cela comme règle dans le futur ?

TIJANI BEN JEMAA :

Est-ce que je peux prendre la parole Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR :

Allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci Mohamed. Je dirais qu'une demande en suspend peut rester en suspend pendant des années. Par exemple on a eu ISOC Gambia, le ISOC de la Gambie qui est restée en suspend pendant deux ans, et maintenant ISOC Gambie a été accepté.

Donc je pense qu'il ne faut pas dire qu'on les rejette parce qu'au bout d'un mois ils n'ont pas répondu. On peut dire que c'est une demande en suspend. Tant qu'elle n'est pas terminée, on ne peut pas donner notre accords, et nous devons la considérer. Mais on ne peut pas dire qu'au bout d'un mois nous allons rejeter une demande de candidature parce qu'ils n'ont pas répondu. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

D'accord. D'accord. Je pense que c'est d'accord. Nous pouvons en discuter ensuite au niveau interne avec Sarah et Fatimata. Et qui pense que nous devons considérer ces ALS comme en suspend ? Peut-être qu'on peut le dire, en tout cas en décider.

Je crois que c'est l'heure, nous avons trois minutes de retard. Et pour les divers, je vais donner la chance de nouveau à Ali, qui voulait nous parler de son travail pour le groupe de travail sur les [GDP] ultérieurs. Allez-y, si vous voulez, nous vous donnons la parole Ali.

YESIM NAZLAR :

On vient de m'informer que sa ligne ne répond plus, qu'on essaye de le joindre, mais il ne répond pas.

processus d'accréditation, aucune décision ou direction n'a été encore défini.

Donc il s'agit d'une petite mise à jour dont je voulais vous faire part. Merci de m'avoir donné la parole.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Hadia. Je pense que sur ce, nous en avons fini avec cette réunion, à moins que quelqu'un souhaite intervenir ? Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Mohamed. Je voulais intervenir simplement pour dire que comme Mohamed vous l'a montré lorsqu'il a parlé de la période de commentaires publics, sachez que nous avons une période de commentaires publics qui concerne la piste de travail et le rapport final du groupe de travail sur la piste de travail numéro 2 qui touche à sa fin d'ici très peu. J'attire votre attention là dessus. Ce n'est pas le rapport final en tant que tel, c'est le rapport final en l'état actuel des choses.

Parce qu'il s'agit d'une compilation de tous les rapports des sous-groupes. Donc nous attendons des commentaires par rapport aux incohérences entre les textes, s'il y en avait.

Donc sachez qu'il s'agit pratiquement du rapport final, du dernier rapport. C'est très important pour nous.

Donc c'est une action officielle. Et ensuite, il faut pouvoir donner notre point de vue en tant que candidat vis-à-vis de ce rapport.

Donc n'hésitez pas à faire vos propres commentaires. Si vous voulez faire un commentaire commun en tant qu'AFRALO c'est possible aussi, même si c'est un peu tard maintenant. Mais je vous encourage à lire ce rapport et à faire des commentaires dessus.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci beaucoup Tijani. Et avant de conclure cet appel, Dave voudrait également intervenir rapidement. Oui allez-y Dave.

DAVE KISSOONDOYAL :

Vous m'entendez ? Vous m'entendez ?

NON IDENTIFIE :

Oui.

DAVE KISSOONDOYAL :

Oui, vous m'entendez ? Allo ?

INTERPRETE : Oui, on vous entend Dave. Allez-y on vous entend.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui. D'accord. Oui. Au début de la réunion j'avais fait une suggestion pour les items de l'agenda. Les [liens] d'internet, les URL n'étaient pas [inaudible]. Alors j'ai fait une suggestion, que pour la prochaine réunion, si on peut avoir les liens [inaudible].

Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Dave de ce commentaire. Effectivement, on va en prendre dûment compte pour la prochaine téléconférence.

Bien, étant donné que nous avons 9 minutes de retard, nous allons nous en tenir là. Merci beaucoup de ces discussions fort intéressantes.

Nous avons vu qu'il faut encore poursuivre nos discussions et nos travaux sur plusieurs points, et j'attire encore une fois votre attention sur l'appel à volontaire pour le groupe de travail dont je vous ai parlé.

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]